

Louise de Marillac

prophète et porteuse d'espérance ¹

Prophétie et Espérance, tel est le thème retenu pour la prochaine Assemblée Générale. Louise de Marillac peut-elle nous aider à approfondir ce thème ? a-t-elle été prophète en son temps ? son action a-t-elle été porteuse d'espérance pour les pauvres ?

Avec vous, je voudrais regarder comment Louise de Marillac a vécu ce que proposent les Lignes d'Actions pour l'Inter-Assemblée 2003-2009, comment elle a su aller de l'avant, aller au delà de ce qui se vivait de son temps. Elle l'a fait avec confiance et enthousiasme et ainsi elle a été témoin de l'Amour miséricordieux de Christ envers les Pauvres.

Je partirai de quelques exemples qui me semblent assez typiques. Je parlera d'abord de la Compagnie des Filles de la Charité, puis de quelques unes des actions de Louise de Marillac en faveur des Enfants trouvés, des petites paysannes pauvres, des Galériens (ou forçats), des vieux travailleurs.

La Compagnie des Filles de la Charité

Utopie, cette fondation de la Compagnie des Filles de la Charité ! Peut-être ! Louise s'est longuement interrogée sur ce projet. Ces deux retraites de 1632 et 1633 reflètent les différents points de sa réflexion.

Ses rencontres avec Marguerite Naseau et les autres filles venues servir dans les Confréries lui font découvrir la richesse de ces paysannes, leur souci d'être utiles à leur prochain, aux plus pauvres qu'elles, leur soif d'une profonde vie spirituelle.

Une communauté pour les pauvres paysannes

Louise de Marillac sait bien que ces filles ne pourront jamais entrer dans un monastère, si ce n'est comme tourière, assurant la vie matérielle des moniales. En 1632, elle pressent que Dieu lui demande un engagement très particulier avec ces paysannes.

« je me suis sentie pressée intérieurement ...(d') avoir plus de disposition à recevoir la vocation de Dieu et effectuer sa très sainte volonté, m'estimant indigne que sa bonté veuille avoir dessein sur mon âme, que je désire être entièrement accompli en moi et me veux toute ma vie offrir à Dieu pour cela »²

Mais elle souhaite être assurée que ce projet est bien conforme à la volonté de Dieu. Elle décide d'en parler à son directeur spirituel.

« Je dois avoir une grande confiance en Dieu, et assurance que sa grâce me suffira pour effectuer sa sainte volonté quoiqu'elle paraisse en chose difficile, pourvu que ce soit véritablement le Saint-Esprit qui m'appelle, ce que je connaîtrai par l'avis qu'il m'en fera donner ».³

Vincent de Paul a-t-il perçu une certaine utopie dans le projet présenté par Louise de Marillac ? Sa première réponse s'apparente plutôt à un refus.

« Vous cherchez à devenir la servante de ces pauvres filles, et Dieu veut que vous soyez la sienne ... Je vous prie une fois pour toutes de n'y point penser, jusques à ce que Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut, qui donne maintenant les sentiments contraires à cela. »⁴

Réunir les servantes des Confréries en un groupe distinct est, pour Louise, comme un appel de Dieu en faveur de ces femmes paysannes.

Doit-elle le faire, peut-elle le faire ? Elle sait qu'elle sera critiquée d'oser proposer une vie consacrée à ces pauvres servantes, elle perçoit que le monde ne comprendra pas son engagement dans ce groupe.

¹ Quasi-Province - 2008

² Retraite 1632 – Ecrits 711

³ Retraite 1632 – Ecrits 712

⁴ Vincent de Paul à Louise de Marillac vers 1632 – Doc. 87

Elle ne voit pas très clair, mais s'abandonne à la volonté divine. Elle note au cours de sa retraite de mai 1633

« Je dois ... me donner à Dieu pour servir le prochain dans une condition sujette à blâme aux yeux du monde, imitant Notre-Seigneur en sa conversation parmi les pécheurs, et en toute sa vie méprisant son intérêt pour l'utilité de ses créatures, ce que je désire faire si c'est sa sainte volonté. »⁵

La mort rapide de Marguerite Naseau bouleverse Vincent de Paul et Louise de Marillac et les amènent à réfléchir à l'avenir des Servantes des Confréries. Vincent de Paul écrit au moment de la Pentecôte :

« Pour le regard de l'affaire de votre emploi, je n'ai pas encore le cœur assez éclairci devant Dieu touchant une difficulté qui m'empêche de voir si c'est la volonté de sa divine Majesté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander cet affaire pendant ces jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit, et le Saint-Esprit même. »⁶

Louise de Marillac profite du temps de la retraite de son directeur pour lui parler à nouveau de son projet.

« Je pense que votre bon ange a fait ce que vous me mandez par celle que vous m'écrivîtes. Il y a quatre ou cinq jours qu'il a communiqué avec le mien touchant la Charité de vos filles ; car il est vrai qu'il m'en a suggéré souvent le ressouvenir et que j'ai pensé sérieusement à ce bon œuvre ; nous en parlerons, Dieu aidant, vendredi ou samedi, si vous ne me mandez plus tôt. »⁷

Quelques mois sont encore nécessaires pour bien penser la réalisation. Louise propose aux filles de tenter cette aventure. Certaines s'y engagent avec joie et enthousiasme, d'autres refusent. Le 29 novembre 1633, Louise de Marillac réunit chez elle quelques filles des Charités pour les faire vivre ensemble.

Mettre en route, c'est bien. Poursuivre, c'est plus difficile. Il est essentiel de ne pas décevoir les espoirs suscités par cette nouvelle communauté. Comment Louise de Marillac avec Vincent de Paul pourra-t-elle tout ensemble faire de ce groupe une communauté fraternelle, marchant à la suite du Christ, et une communauté engagée près des plus démunis ?

Passant outre les habitudes de son temps pour les filles, elle instaure des temps de formation : apprentissage de la lecture et de l'écriture, formation à la méditation de l'Évangile par la préparation et le partage d'oraison, conférences de Vincent de Paul, formation pédagogique pour les maîtresses d'école, formation aux soins pour les autres ... Les vœux viennent confirmer l'engagement de servir Dieu dans les pauvres.

Une communauté vivant la fraternité et l'égalité entre toutes

L'arrivée dans la Compagnie de filles ou de veuves originaires de la noblesse est une nouvelle utopie. Alors que dans le monde du XVII^e siècle, nobles et paysans ne se fréquentent pas, dans la Compagnie, il n'y aura aucune distinction entre les classes sociales, même habit, même nourriture, même travail.

« Pour Madame Turgis, il sera bon que d'abord vous la priez de trouver bon d'observer toutes les choses que les filles font, de faire comme elles et que vous la traitiez comme une d'entre elle ... et qu'à cet effet elle se mette indifféremment parmi les filles à table et que c'est ainsi que Notre-Seigneur s'est voulu ajuster aux pauvres pour nous donner exemple d'en faire de même. »⁸

Louise de Marillac proclame, au nom de l'Évangile, qu'un monde fraternel est possible. Elle exhorte les Soeurs à vivre ensemble dans une profonde fraternité, à s'engager personnellement dans ce choix libre et conscient ;

« Nous devons par relation à la Sainte Trinité n'être qu'un cœur et n'agir qu'en un même esprit ainsi que les trois personnes divines. »⁹

⁵ retraite de 1633 – oraison du dimanche à 5 heures - Ecrits 715

⁶ Vincent de Paul à Louise de Marillac – mai 1633 – Coste I, 200

⁷ Vincent de Paul à Louise de Marillac – août 1633 – Coste I, 216

⁸ Vincent de Paul à Louise de Marillac – 1636 – Doc. 140-141

⁹ Instructions pour les Soeurs allant à Montreuil E. 764

L'être humain a tendance à qualifier ce qui le différencie de l'autre, de défauts, de travers. Il est si facile de repousser cette différence comme gênante. Or, accepter la différence chez l'autre, c'est une manière de se construire soi-même, de préciser ce que l'on est, non pour s'enorgueillir, mais pour reconnaître simplement les dons de Dieu en soi.

« Honorez l'unité de la divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité »¹⁰

En Dieu, il n'y a aucune forme de possession, de fixation égoïste sur soi. L'amour divin appelle la réciprocité sans monopolisation, sans appauvrissement. Connaissant la nature humaine, Louise n'ignore pas que des heurts surviendront, malgré toute la bonne volonté de chacune. Elle souligne l'importance de la réconciliation qui permet d'effacer le mal commis, de se corriger de ses fautes en reconnaissant sa propre culpabilité

150 ans avant la Révolution française, Louise de Marillac met en œuvre deux grands principes de la Déclaration des Droits de l'homme : égalité, fraternité. Un monde nouveau est en route, sans rejet, sans aucune exclusion.

Une communauté ouverte au monde

Pour répondre aux multiples besoins des pauvres en tous lieux, Louise de Marillac fait des Filles de la Charité des séculières et non des régulières. Cela surprend, étonne. Est-il raisonnable de laisser des femmes seules parcourir les rues des villes et des villages ? Louise leur fait confiance : des règles de prudence sont données, et la conscience de chacune est formée. Des échecs existent, ils provoquent la réflexion et deviennent moyen de progression. Jamais ils ne viendront supprimer la sécularité de la Compagnie indispensable au service des pauvres.

Certains évêques récusent le mode de vie de cette nouvelle communauté sans clôture. Le Concile de Trente leur a reconnu la responsabilité envers toute forme laïque de vie chrétienne dans leurs diocèses. Louise de Marillac affirme que les Filles de la Charité sont de simples laïques vivant d'une manière particulière la grâce de leur Baptême !

Pour éviter toute tentative d'enfermement des Sœurs dans un hôpital ou un couvent, Louise veut faire du Supérieur de la Congrégation le Supérieur ecclésiastique de la Compagnie des Filles de la Charité. C'est pour elle la seule solution pour maintenir le service des pauvres en tous lieux.

« Au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se passe rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donnée, car vous êtes assuré que aussitôt ce ne serait plus ce que c'est, et les pauvres malades ne seraient plus secourus, et ainsi je crois que la volonté de Dieu ne serait plus faite parmi nous. »¹¹

Il lui faudra attendre 9 ans pour que Vincent de Paul accepte cette nomination. Comment Louise de Marillac a-t-elle pu oser aller au delà des règles établies par un Concile ? Louise ne peut ni ne veut décevoir l'espoir des pauvres devant la vie meilleure qui se présente à eux. Pour répondre à cette attente, la mobilité des Filles de la Charité est essentielle. Les initiatives innovantes et très en avance sur son temps, sont la réponse de Louise de Marillac à cette espérance des pauvres.

Les initiatives innovantes de Louise de Marillac concernent aussi le service des pauvres.

Les petites paysannes pauvres

Au cours des visites des Confréries de la Charité qu'elle effectue à partir de 1629, Louise de Marillac prend conscience de la grande pauvreté des petites filles, de leur totale ignorance tant au plan humain que religieux. Leur travail consiste et consistera à s'occuper des soins des bêtes et de l'entretien de la maison. L'instruction n'est pas pour elles. Déjà au XVI^e siècle Montaigne proclamait que la femme n'avait pas besoin d'apprendre à lire. Au début du XVII^e siècle, Richelieu, dans son testament politique, note le danger qui résulterait d'une connaissance des lettres par tous, en particulier

¹⁰ Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - 1er juin 1649 - E. 288

¹¹ Louise de Marillac à Vincent de Paul - novembre 1646 - Ecrits spirituels page 186

par les pauvres paysans: l'agriculture serait ruinée, dit-il, l'armée ne serait plus gouvernable, la France serait remplie de chicaneurs, le repos public serait troublé.

. Louise s'efforce en tous lieux où elle séjourne plusieurs jours, de regrouper ces enfants et de leur faire un peu de catéchisme. Elle s'évertue, malgré les oppositions rencontrées, à leur trouver une « maîtresse d'école », une femme qui pourra leur apprendre quelques rudiments de la lecture et leur expliquer les principaux mystères de la foi chrétienne. Tel fut le rôle de Germaine à Villepreux.

Louise de Marillac affirme que ces petites filles ont le droit de découvrir les rudiments de la lecture, de savoir signer leur nom, et de connaître les principaux mystères de la foi chrétienne.

Après la fondation de la Compagnie, Louise de Marillac prépare les Sœurs pour qu'elles puissent assumer cette fonction. Elle leur apprend elle-même à lire et écrire. Consciente que cette formation de base est insuffisante pour enseigner les autres, elle ose, malgré les hésitations de Vincent de Paul, envoyer ces paysannes chez les Ursulines pour y recevoir quelques éléments de pédagogie. Ces religieuses accueillent principalement des filles d'un milieu social beaucoup plus élevé. Louise de Marillac ne s'arrête pas aux conventions en vigueur dans la société de son temps. Elle va au delà afin que le service rendu soit fait avec compétence.

Envoyées dans les petits villages de campagne, les Sœurs emportent avec elles le matériel pédagogique de l'époque : des grands tableaux alphabétiques, les commandements de Dieu imprimés sur de grandes feuilles et quelque livres comme l'histoire de la légende des Saints, le pédagogue chrétien et des petits catéchismes¹².

Les maîtresses d'école reçoivent régulièrement des conseils sur la manière d'accueillir les enfants et tout particulièrement les plus grandes filles qui viennent lorsqu'elles sont libres :

« Je vous prie aussi, si vos occupations le permettent, de faire la lecture les fêtes et les dimanches aux grandes filles et les exciter à vous aller voir, elles ont quelquefois autant besoin d'instruction que les petites, mais il faut faire cela suavement et doucement, sans leur faire honte de leur ignorance si vous y en trouvez. »¹³

Les Règles de la maîtresse d'école précise la manière d'enseigner. La Sœur n'a pas à rechercher le succès, les louanges. Son but est de former de bons esprits, capables de réfléchir, de comprendre ce qui leur est enseigné.

« Elle fera plus d'attention à les bien instruire des mystères de la foi et des bonnes mœurs leur faisant connaître le bien et le mal que de les avancer en la lecture et à apprendre par cœur quantité de billets qui sont plutôt la curiosité et vanité que la solide science qui consiste à bien entendre ce que l'on apprend et à en faire bon usage ».¹⁴

Ayant constaté la pauvreté des petites filles, Louise de Marillac a ressenti compassion pour ces jeunes sans aucune culture. Elle réfléchit aux moyens de pallier leur manque. Passant outre les habitudes de son époque, Louise recherche des maîtresses, leur procure une formation et leur fournit ce qui est nécessaire pour un enseignement base. Un suivi régulier est assuré.

Les enfants trouvés

De nombreux enfants sont abandonnés par leur mère dans la France du XVII^eme. A Paris, on en compte en moyenne 360 par an. Ces enfants sont le plus souvent le résultat d'un viol, d'un adultère... La société d'alors qui les appelle les « *enfants du péché* », ne leur reconnaît aucun droit. Ramassés par les gendarmes ; ils sont portés à la Maison de la Couche où ils meurent très rapidement.

Pourquoi le regard de quelques personnes a-t-il changé ? Ces femmes se disent que ces enfants ont le droit de vivre. A leur demande, Vincent de Paul met en place un groupe de recherche. Trois ans de réflexion sont nécessaires pour trouver une solution. Ces enfants peuvent-ils survivre à leur abandon sous les porches des églises ? Plusieurs propositions sont étudiées, puis rejetées. Enfin en janvier 1638, il est décidé de tenter un essai. Trois enfants sont confiés aux Filles de la Charité. L'un d'eux meurt rapidement, les deux autres vivent. Quelques autres enfants sont accueillis à la maison Mère des Filles

¹² Ameublement pour le logement des Sœurs de Fontenay-aux-Roses – 2 août 1649 – Documents de la Compagnie p. 557

¹³ Louise de Marillac à Claire Jaudoin - 27 février 1659 – Ecrits 329

¹⁴ Office de la maîtresse d'école- Ecrits 755

de la Charité durant l'année. Devant les résultats satisfaisants, en mars 1640, le groupe décide d'accueillir tous les enfants trouvés de la capitale. La Confrérie de la Charité des Enfants trouvés devient le Conseil d'administration, Louise de Marillac assure la direction de l'œuvre et les Sœurs accomplissent les multiples soins quotidiens.

Louise désire ardemment assurer à tous ces nourrissons, non seulement une nonne nourriture leur permettant de vivre, mais aussi une éducation. Comment leur faire connaître une vie de famille, plus chaleureuse que le séjour en collectivité. Quels parents accepteront de les recevoir ? Louise a découvert au cours de ses visites de charité dans les villages des femmes pleines d'humanité, toujours prêtes à rendre service. Ce sont ces femmes paysannes qui vont devenir les piliers de son projet de placement en nourrice. Elle sait intuitivement que ces femmes sauront braver l'opinion publique et accueillir ces enfants avec amour. Ce placement en famille d'accueil comporte des risques. Les enfants seront-ils bien traités ? Louise prévoit des moyens de contrôle. L'indemnité prévue pour couvrir les frais ne sera versée qu'au vu d'un certificat signé du curé (c'est lui qui au XVII^{ème} siècle assure l'Etat civil en France), certificat attestant que l'enfant est en bonne santé. De plus les Dames vont assurer des visites régulières auprès de ces familles.

Une dure réalité va bouleverser Louise de Marillac : la critique par les Filles de la Charité de ce service des Enfants trouvés. Certaines refusent d'aller les servir. En 1643, au cours d'une Conférence avec Monsieur Vincent, une Sœur explique comment elle voit ce service :

« Mon Père, ces enfants qui, selon toute probabilité, sont doublement conçus dans le péché, nous représentent une plante très épineuse »

Cette réaction montre qu'il n'est pas facile d'aller contre l'opinion publique. Un peu ennuyée de la rudesse de son propos, la sœur ajoute :

« Dieu ne veut pas jeter cette plante au feu, mais il y veut cueillir des roses ; et ces roses sont leurs âmes raisonnables, qu'il a créées et rachetées du sang et de la mort de son Fils. »¹⁵

La conversion du regard est très difficile comme le montrent les vigoureuses interventions de Vincent de Paul en 1654 et 1656 :

« Il s'est passé un bruit parmi vous, que vous devez tenir de l'esprit du diable, que, quand une fille n'est pas propre en une paroisse, ni en autre lieu, on la met là comme dans une prison. »

Quelle souffrance de constater que des Sœurs n'ont pas compris toute la beauté de ce service nouveau pour l'époque. Le regard doit aller au delà de l'apparence, et découvrir en ces enfants l'image du Dieu qui s'est fait enfant pour sauver le monde

« Sachez, mes sœurs, que ce n'a jamais été la pensée de Mlle Le Gras...mes sœurs, avons-nous de meilleures filles que celles qui y sont, des filles qui se tiennent là pour l'amour qu'elles portent à Dieu, auquel elles rendent service en la personne de ces enfants »¹⁶

Pour contrecarrer l'abandon des Enfants, Louise de Marillac a su travailler en groupe avec Vincent de Paul, les Dames de la Charité, les Filles de la Charité, des administrateurs. Cette action, entreprise avec dynamisme et enthousiasme par tous ceux qui l'ont mise en route, a nécessité par la suite, courage et ténacité pour la poursuivre malgré les critiques, les difficultés. Que de démarches entreprises par Louise de Marillac pour obtenir de l'argent pour nourrir et éduquer ces enfants de plus en plus nombreux.

Faire disparaître tout ce qui portait atteinte à la vie de ces enfants, lutter contre tout ce qui niait leurs droits humains et spirituels, tels furent les résultats de cette œuvre extraordinaire. La société, le monde a reconnu la dignité de ces enfants.

¹⁵ Conférence du 7 décembre 1643 sur l'œuvre des enfants trouvés – Conf. 85

¹⁶ Conférence du 14 décembre 1656 – Conf. 626

Les galériens

Monsieur Vincent depuis qu'il est devenu Aumônier général des Galères, visite les prisonniers séjournant à Paris, il découvre un véritable bagne :

« ces pauvres forçats sont abandonnés entre les mains des personnes qui n'en ont point de pitié ! Je les ai vus, ces pauvres gens, traités comme des bêtes »¹⁷

Que faire devant une telle souffrance ! Vincent de Paul obtient un lieu d'accueil plus salubre, dans la Tour Saint Bernard., proche de Saint Nicolas du Chardonnet. La situation reste mauvaise. Les galériens sont nourris au pain et à l'eau. S'ils le peuvent, ils se font acheter de la nourriture, mais beaucoup n'ont pas d'argent. Il n'est pas rare que des femmes de mauvaises vie viennent rencontrer ces hommes délaissés . La violence règne en ce lieu, elle est autant le fait des forçats que des gardes.

C'est en ce lieu qu'à partir de 1640, des Filles de la Charité sont envoyées . Louise de Marillac est très attentive aux Sœurs choisies pour ce service des Forçats, car elle reconnaît que *« c'est le lieu le plus dangereux et pénible »¹⁸*

Des règles particulières sont rédigées pour les Sœurs des Galériens. Il leur est demandé

« de ne pas contester avec les forçats, de ne leur faire aucun reproche, de ne pas parler rudement, mais d'avoir une grande compassion, tant pour leur état spirituel que corporel qui est très à plaindre. »

Grâce à un legs fait par Monsieur Cornuel en faveur des forçats, les Sœurs peuvent préparer une bonne soupe . La distribution s'accompagne souvent de brutalité. Barbe Angiboust y est confrontée. Un galérien, d'un coup de poing, lui renverse la marmite de soupe à la figure. Les gardes se précipitent, fouet à la main. Barbe s'interpose : pourquoi frapper ? Vincent de Paul apprend ce fait et déclare aux Sœurs ;

« Apprenez de notre sœur comme il faut supporter les pauvres avec patience. »¹⁹

Louise de Marillac va susciter la venue de quelques Dames de la Charité, spécialement au moment du repas, afin d'éviter que les Sœurs ne soient trop seules.

Les Sœurs sont soumises à de multiples sollicitations. En 1652, la duchesse d'Aiguillon demande aux Sœurs de faire la liste des « bons » galériens qui pourraient être libérés avant le départ de la chaîne pour Marseille. Les Sœurs ne peuvent juger que sur un comportement extérieur, ceux qui disent des injures et ceux qui font des louanges. Mais où est la vraie justice ? Le problème est soumis à Louise de Marillac et à Vincent de Paul.

Au cours des soins ou de la distribution de la soupe, certains galériens s'efforcent d'intéresser les Sœurs à leur sort expliquant qu'ils sont innocents des crimes qu'on leur attribue. En mars 1655, Soeur Claude a été très émue du récit de l'un d'eux et s'est engagée dans des démarches imprudentes pour le faire libérer. Son changement est devenu nécessaire.

A des Sœurs qui se plaignent de la dureté du tempérament de Madeleine Mongert, Louise de Marillac demande de l'indulgence car elle a été au service des Galériens avec qui *« il faut quelques fois être plus rude que l'on ne voudrait . »²⁰*

N'était-ce pas folie d'envoyer des femmes dans ce bagne ! L'extrême dénuement de ces criminels a provoqué une réponse inédite qui va bien au delà des chemins habituels. Un profond amour de Dieu et de ces pauvres peuvent seuls accomplir un tel service

« En servant les forçats, vous honorez les souffrances et les calomnies que le Fils de Dieu a souffertes sur la croix. O mes filles, vous seriez les plus ingrates de la terre si vous méconnaissiez la grâce que Dieu vous a faite par une si sainte vocation. »

Durant leur séjour à Paris, les galériens si méprisés et maltraités auront connu un peu de reconnaissance personnelle. Ce respect de leur être d'homme restera dans leur mémoire. Ces marques d'attention, de chaleur humaine et spirituelle, ont permis de révéler à la société du XVIIème siècle la valeur de tout être.

¹⁷ Conférence du 18 octobre 1655 – Conf. 550

¹⁸ Règlement pour les Sœurs envoyées aux Forçats – Ecrits 736

¹⁹ Conférence du 27 avril 1659 sur les vertus de Barbe Angiboust – Conf. 891

²⁰ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – novembre 1648 – Ecrits 267

Les vieux travailleurs

Un bourgeois de Paris qui désirait rester anonyme remit un jour un legs important à Monsieur Vincent, en le laissant libre de l'utiliser de la manière qu'il lui semblerait la plus convenable. Après réflexion, Vincent de Paul porta son attention sur les vieux travailleurs infirmes, sans ressources et souvent sans logement. Il soumit son projet au donateur qui l'approuva. Une maison, située au faubourg Saint Martin (quartier des deux Maisons Mère des Lazaristes et des Filles de la Charité), est achetée, aménagée. Un Conseil d'administration est constitué avec des prêtres de la Mission et des bourgeois de Paris. Il est prévu d'accueillir 40 personnes âgées, 20 hommes et 20 femmes. Le service spirituel est confié à un Prêtre de la Mission, les Filles de la Charité assureront les soins et l'accompagnement de ces vieillards.

Louise de Marillac, dès la mise en route du projet, réfléchit à la vie de ces hommes et femmes. Que vont-ils faire toute la journée, n'ayant pas à subvenir à leur nourriture ? Les hommes risquent de passer la journée au café et les femmes à languir d'ennui. Elle songe alors à organiser des ateliers où chacun pourra travailler à son rythme.

« Regardant la fin (le but) de cette oeuvre, je l'ai vue excellente, puisqu'elle regarde la gloire de Dieu en l'exécution de sa sainte volonté, qui a ordonné que l'homme mange son pain en travaillant. »²¹

Pour faire le choix des ateliers à mettre en route, Louise regarde la possibilité pour des personnes âgées de faire ce travail. Elle vérifie que le travail exécuté pourra ensuite être vendu soit à des particuliers, soit à des marchands. Elle entrevoit de donner à chaque ouvrier une indemnité pour son travail. Une véritable étude de marché est faite, avec le calcul de l'investissement nécessaire pour les outils, l'achat de la matière première, et une recherche sur Paris du prix de vente des objets finis.

« Un des plus grands biens de l'oeuvre, étant le travail, il est nécessaire de leur en donner d'utile et dont l'ouvrage se puisse débiter »²²

Sont retenus pour les hommes des ateliers de menuiserie avec un ouvrier qualifié qui viendra conseiller les débutants, des ateliers de tissage et de cordonnerie, et pour les femmes des ateliers de dentelle, de fabrication de gants et d'épingles. Louise note à la fin de son projet d'organisation:

« Il faut être assuré que la première année apportera très peu de gain. »²³

Les quarante premiers pensionnaires de cet hospice sont accueillis le 1^{er} mars 1653. Louise de Marillac demande à Monsieur Vincent de venir faire une exhortation à ces hommes et ces femmes.

Louise est très présente pour la mise en route de cette oeuvre toute nouvelle. Elle visite les ateliers, fait la comptabilité. Elle aura à rendre compte au conseil d'administration. Elle initie les Sœurs à la tenue de cette comptabilité, et leur en laisse la responsabilité au bout de deux ans.

Comme en toute oeuvre humaine des difficultés surviennent. Une lettre de Louise de Marillac à Vincent de Paul montre qu'elles ont été importantes, qu'elles ont été plus ou moins attribuées à Jeanne Baptiste. Cette dernière, meurtrie et découragée, quitte brusquement son travail et la Compagnie. Louise dit toute sa souffrance :

« Elle s'en est allée dès les 7 heures du matin, et je ne l'ai su qu'à 4 après midi. Qu'y a-t-il à faire, Mon Très Honoré Père, elle me fait grande pitié, la croyant innocente des derniers soupçons ? L'enverrai-je chercher aux Filles de la Madeleine, où elle a une sœur, ou chez ses parents dont nous avons connaissance ? enverrai-je quérir la femme du nom de Jésus qui sortait toujours avec elle pour, sans dire sa sortie, m'informer de sa conduite étant dehors ? »²⁴

Louise a mis beaucoup d'espoir dans cet hospice pour les vieux travailleurs. Trois ans ont passé, et l'épreuve arrive, inattendue. La confiance que Louise avait mise en Jeanne Baptiste a été trahie. Il lui faut aller au-delà de l'humiliation ressentie, accepter de reconnaître la fragilité humaine, tant la sienne que celle de ses Sœurs.

²¹ Notes sur l'organisation de l'hôpital du Nom de Jésus. Ecrits 785

²² Notes sur l'organisation de l'hôpital du Nom de Jésus. Ecrits 785

²³ Notes sur l'organisation de l'hôpital du Nom de Jésus. Ecrits 785

²⁴ Louise de Marillac à Vincent de Paul – septembre 1658 – Ecrits 601-602

Le dynamisme de Louise de Marillac

On peut s'étonner du courage de Louise de Marillac face aux multiples besoins des pauvres. Où a-t-elle puisé un tel dynamisme ? Comment a-t-elle pu maintenir un tel souffle tout au long de sa vie ?

Le dynamisme de Louise de Marillac trouve sa source dans sa longue méditation du mystère de l'Incarnation. Le mystère du Fils de Dieu fait homme est au centre de sa réflexion théologique, de toute sa spiritualité et de ses multiples réalisations en faveur des plus pauvres.

Louise de Marillac s'arrête plus particulièrement sur quelques aspects de ce mystère de l'Incarnation: le Fils de Dieu, homme au milieu des hommes, son humilité, sa compassion envers tous, la révélation de la grandeur de l'homme, le renouvellement de l'Alliance de Dieu avec l'homme.

Le Fils de Dieu au milieu des hommes

Louise s'arrête longuement sur l'ardent désir de Dieu de venir dire à l'homme son amour. En femme toujours pressée de réaliser ce qui lui semble nécessaire, elle imagine Dieu souffrant du péché de l'homme, compatissant à sa grande détresse et comme impatient de réaliser l'Incarnation de son Fils. Au cours de sa prière, elle observe les trois personnes de la Trinité réfléchissant ensemble sur la conduite à tenir.

« Le Créateur, dans le conseil de sa Divinité, par un très grand et pur amour, ordonna qu'une des trois personnes s'incarnerait »²⁵

Dieu se veut proche de l'homme ou plutôt il souhaite que l'homme comprenne qu'Il ne l'abandonnera jamais quel que soit son comportement. L'Incarnation du Fils de Dieu n'est pas une réalité abstraite. Elle vient briser toute distance entre l'homme et Dieu : en Jésus-Christ, l'homme et Dieu ne sont qu'un. Dieu qui paraissait inaccessible, devient proche

Pour Louise, c'est une invitation forte à rejoindre l'homme, et particulièrement le pauvre. La sécularité de la Compagnie permet d'aller là où sont les pauvres, les exclus, dans les taudis, dans les campagnes, au milieu des enfants trouvés, des forçats.

Les Filles de la Charité auront un style de vie simple, elles travailleront de leurs mains, ne chercheront pas à vivre comme les Dames. Leur insertion dans le monde des pauvres se veut réponse à l'Incarnation du Fils de Dieu au milieu des hommes.

« Amour de Dieu vers les hommes ! Il a voulu que son Fils se fit homme parce que ses délices sont d'être avec les hommes et il s'est accommodé à la façon des hommes pour leur donner, en toute sa vie humaine sur la terre, témoignage que Dieu, de toute éternité, les a aimés. »²⁶

L'humilité du Fils de Dieu

L'Incarnation met en évidence l'incroyable humilité de Dieu. L'immensité de son Amour se traduit par l'immensité de son humilité.

« Le Fils de Dieu, non content de s'être promis pour notre rédemption, la veut exécuter, et ne veut pas venir en ce monde comme il eût pu le faire, d'une façon plus approchante de sa grandeur, mais le plus bassement qu'il se pouvait imaginer. Il l'a voulu afin que nous eussions plus de liberté de nous approcher de Lui, ce que nous devons faire avec d'autant plus de respect qu'il y paraît très humble. Cette humilité nous fera reconnaître combien cette vertu est en Dieu, puisque tous les actes qu'il produit hors de Lui sont beaucoup au-dessous de Lui. »²⁷

Cette constatation est pour Louise une pressante invitation à marcher sur un chemin d'humilité. Cette vertu est indispensable à la servante. Comment rencontrer les pauvres sans cette attitude qui permet de les regarder, de les approcher en toute vérité ? Ce serait dénaturer le service si les servantes y recherchaient leur seul intérêt ou les louanges de l'entourage.

²⁵ Pensées de retraite – 4^{ème} journée – Ecrits 697

²⁶ Le pur amour de Dieu – Ecrits 817

²⁷ Pensées de retraite – 5^{ème} journée - Ecrits 699

S'il est nécessaire d'acquérir la compétence nécessaire aux soins, à l'éducation, il est important de ne pas s'enorgueillir de la science acquise. Louise est parfois inquiète des comportements de certaines Sœurs :

« A propos d'humilité, prenez-vous bien garde que l'usage de traiter les malades et ce que vous avez appris des médecins ne vous rende trop hardies, ne vous fasse faire les entendues pour ne pas écouter les ordonnances et obéir aux ordres que l'on vous pourra donner »²⁸

Ce n'est ni la petitesse ni l'étroitesse des tâches qui définissent l'humilité, mais l'acte de ne pas s'appuyer sur sa propre assurance. Toute action caritative est une grâce, et non un pouvoir. Elle requiert une réelle humilité. Pour Louise de Marillac comme pour Vincent de Paul, l'humilité est la vertu fondamentale de toute Fille de la Charité.

La compassion du Fils de Dieu

Tout au long de sa vie terrestre, Jésus, le Fils de Dieu fait homme, ressent au plus profond de lui-même la misère des hommes. Il a compassion de la veuve qui enterre son fils, il ne rejette pas la femme adultère, il écoute l'aveugle qui crie vers lui, etc. A tous il apporte une réponse. L'Evangile du Bon Samaritain est un exemple très parlant. Le Samaritain, après avoir vu l'homme blessé, le soigne, le charge sur sa monture, le conduit à l'hôtellerie. L'action concrète que cette compassion suscite est révélatrice de l'attention portée à la personne.

Pour que l'action caritative devienne manifestation de cette tendresse miséricordieuse, il faut avoir vu de ses yeux, ressenti au plus profond de ses entrailles la souffrance de l'autre. La compassion ne peut rester inactive, elle met en route des initiatives en faveur de celui qui souffre.

« A l'imitation de Jésus Christ... (ayez) grande compassion des pauvres malades qui souffrent beaucoup sans assistance corporelle et spirituelle »²⁹

Cette compassion se conjugue avec tous les aspects de la charité, douceur, tendresse, bonté, etc... La miséricorde de Jésus ne connaît pas de limite. Louise prie pour que chaque Sœur puisse être remplie du même amour qui a conduit le Fils de Dieu à venir partager l'existence humaine.

« Je souhaite que nos Soeurs soient toutes remplies d'un amour fort, qui les occupe en Dieu si suavement, et au service des pauvres si charitablement, que leur cœur ne puisse plus admettre tant de pensées dangereuses à leur persévérance. »³⁰

Le Fils de Dieu révèle la grandeur de tout homme

L'Incarnation du Fils de Dieu dit d'une manière toute particulière la grandeur de l'homme. Jésus-Christ assume totalement la nature humaine en sa personne. Tout en étant Dieu, il porte réellement la marque de notre humanité, il a vécu comme tout homme, il est de notre race.

«L'union personnelle d'un Dieu en un homme honore toute la nature humaine, la faisant regarder de Dieu en tous comme son image.»³¹

Le mystère du Christ éclaire la réalité de l'homme et lui dévoile l'extraordinaire grandeur de sa vocation. L'Incarnation du Fils de Dieu appelle au respect de tout homme.

Respecter quelqu'un, c'est le reconnaître dans son individualité, dans son originalité. L'accueil du pauvre, blessé dans son humanité, n'est possible que si, au delà de l'extérieur défiguré, est découvert, reconnu l'homme avec tout son potentiel de dignité. Cette dignité est si grande que le Christ est venu la redire. La servante des pauvres ne peut oublier ce mystère d'amour de Dieu.

Respecter la liberté, la dignité de ceux que l'on veut servir est exigeant. Il est si courant de croire que l'on sait pour eux, que l'on peut décider pour eux. Prière et réflexion sont indispensables avant toute action, afin de bien discerner ce qui la motive. Connaissant le désir des paysans de l'époque de vouloir mourir chez eux, entourés de leur famille, la demande de Louise est pressante :

²⁸ Louise de Marillac à Barbe Angiboust) août 1646 – Ecrits 188

²⁹ Office des Sœurs infirmières – Ecrits 800

³⁰ Louise de Marillac à Madeleine Mongert - juin 1642 – Ecrits 76

³¹ Pensées sur l'Incarnation et l'eucharistie – Ecrits 777

« Ne contraignez pas les malades à venir à l'hôpital »³²

Pour Louise, le respect ne peut exclure personne. Riches comme pauvres ont droit à ce respect de leur être.

« Notre vocation de servantes des pauvres nous avertit ... que nous devons respect et honneur à tout le monde : aux pauvres, parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ et nos maîtres; et aux riches afin qu'ils nous donnent moyen de faire du bien aux pauvres. »³³

En donnant cette explication, Louise de Marillac tient compte du contexte socio-économique : l'argent est entre les mains des riches. Respecter les riches, c'est aussi respecter le pauvre, puisque ceux qui possèdent pourront donner pour ceux qui n'ont rien.

Le renouvellement de l'Alliance de Dieu avec l'homme

En théologienne avertie, Louise souligne combien Dieu souhaite la re-création de l'homme, sa rédemption.

« L'Incarnation du Fils de Dieu est, selon son dessein de toute éternité, pour la Rédemption du genre humain »³⁴

Le Christ, de par sa nature divine unie à sa nature humaine, est médiateur entre Dieu son Père et ses frères les hommes. Le Christ, par sa mort et sa résurrection, propose à l'homme la réconciliation, le renouvellement permanent de l'Alliance avec Dieu.

Louise n'hésite pas à regarder le service corporel et spirituel des pauvres, souvent exigeant, comme une prolongation de la Rédemption, car il permet à ceux qui sont humiliés, malades, écrasés, rejetés de retrouver leurs pleines dignités d'homme et d'enfant de Dieu.

« N'est-il pas glorieux de coopérer avec Dieu à l'accomplissement de ses desseins? »³⁵

Toute cette réflexion explique pourquoi Louise a inscrit sur le blason de la Compagnie cette phrase très forte « La charité de Jésus Crucifié nous presse ». Pour Louise, cet amour doit animer et enflammer le cœur de toute Fille de la Charité pour le service de tous les démunis.

Dans ses lettres, Louise invite constamment les Sœurs à regarder, méditer la vie humaine du Fils de Dieu. C'est lui la source et le modèle de toute charité.

« Assistez-vous le plus que vous pourrez de l'exemple de Notre-Seigneur qui a consommé ses forces et sa vie pour le service du prochain, et vous vous sentirez fortifiées non seulement pour le corps mais vos esprits en recevront des consolations tout extraordinaires pour la perfection de vos âmes, par une onction intérieure qui produira incessamment l'union et cordialité, par laquelle le support l'une de l'autre vous rendra facile tout ce que la nature trouve difficile »³⁶

Louise invite les Sœurs à aller toujours plus loin dans la méditation de l'Évangile pour y découvrir la personnalité de Jésus et son message d'Amour.

Toute charité chrétienne active est une charité engagée. Elle ne peut se contenter de bons sentiments. Elle implique de rechercher ce qui est nécessaire pour que l'autre puisse vivre pleinement, et non pas ce qui me fait plaisir ou que je pense être bon pour l'autre. Cette charité demande à être vécue en Église, révélant au monde le visage d'Amour de Dieu. Pour Vincent de Paul comme pour Louise de Marillac, l'Amour de Dieu a été un feu dévorant qui doit embrasser la terre.

La totale disponibilité des Sœurs est devenue espérance pour les pauvres. La fidélité créative n'a pas affaibli le charisme, elle l'a fortifié, développé, l'ouvrant à la continuelle mouvance des pauvretés

³² Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 13 octobre 1656 – Ecrits 521

³³ Louise de Marillac à Barbe Angiboust – mai 1655 – Ecrits 466

³⁴ Le pur amour de Dieu – Ecrits 818

³⁵ Le pur amour de Dieu – Ecrits 816

³⁶ Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 10 février 1657 – Ecrits 539